**PARCOURS DE FORMATION PERMIS A**

Au-delà du plaisir de conduire, la moto peut devenir un outil pratique de déplacement qui tend à se substituer à la voiture lorsque les conditions de circulations deviennent difficiles (bouchons…). Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous et particulièrement pour les conducteurs de 2 roues qui restent encore largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

**VOTRE PARCOURS DE FORMATION**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l’élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

**LE PARCOURS THÉORIQUE**

Le parcours théorique concerne les élèves devant passer l’épreuve théorique générale. Vous êtes concerné :

- Si vous passez le Code pour la première fois (cas d’un premier permis)

- Si votre Code n’est plus valable, c’est-à-dire si vous avez passé l’épreuve depuis plus de 5 ans ou si vous avez échoué plus de 5 fois à une épreuve du permis de conduire.

Le parcours théorique que nous vous proposons se déroule à la fois en agence et en ligne (via internet). Il porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d’un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

**LA FORMATION EN AGENCE**

Vous aurez la possibilité de vous entrainer via nos cours et séries Code-tests les mardi et jeudi de 18h à 19h et le samedi de11h30 à 13h30. Tous nos cours de Code et tests de Code audiovisuels sont régulièrement mis à jour.

**LA FORMATION EN LIGNE**

Elle constitue le complément idéal de notre formation en agence et consiste à vous entrainer sur tablette, smartphone, ordinateur, n’importe quand et n’importe où à la condition que vous disposiez d’une connexion internet. Notre service Pass Rousseau propose des tests et cours de Code régulièrement mis à jour.

**LE PARCOURS PRATIQUE**

La formation pratique porte sur la conduite de ce type de véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Avec l’un de nos enseignants deux roues titulaires d’une autorisation d’enseigner en cours de validité, vous serez amenés durant 20 heures minimum à travailler les 4 compétences et sous-compétences contenues dans le programme de formation REMC (Référentiel pour l’Éducation à une Mobilité Citoyenne) et énumérées dans votre livret d’apprentissage.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé à vitesse réduit et à vitesse élevée hors circulation

- appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l’entourage et du mode de vie de l’élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail…, l’auto-évaluation.

Vous serez informé de votre progression tout au long de la formation et nos enseignants rempliront au fur et à mesure la fiche de suivi formation vous concernant.

Pendant qu’un élève conduit, vous l’observez, vous écoutez les explications et les conseils de l’enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

**LA FORMATION HORS CIRCULATION**

La partie hors circulation de la formation se déroule sur notre piste située à Chanteheux.

Notre enseignant moto vous préparera aux différentes étapes de l’épreuve pratique hors circulation et fera acquérir le bagage technique nécessaire à la formation sur route.

Les leçons plateau prennent la forme de modules d’une durée de 3 heures durant lesquels vous apprendrez notamment à comprendre le rôle de l‘équipement du motard et à maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée. Une fois le niveau requis atteint, nous vous proposerons une date d’examen pratique hors circulation.

Après avoir acquis sur piste les qualités nécessaires pour appréhender les conditions réelles de circulation et après avoir obtenu la partie hors circulation de l’examen du permis de conduire, vous débuterez la formation sur voie ouverte à la circulation. La formation « route » est faite individuellement et prend la forme de modules de 4 heures pendant lesquels notre moniteur, par liaison radio, vous conseillera sur les manœuvres à effectuer et veillera à ce qu’elles ne présentent pas de danger pour la circulation des autres usagers.

Vous apprendrez à observer toutes les consignes et attitudes avant de partir en circulation et, une fois en circulation, à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre. Pour que l’apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens.

Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de nuit (en hiver notamment), dans différentes conditions de circulation (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez également à partager la route avec les autres usagers et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Une fois le niveau requis atteint, nous vous proposerons une date d’examen pratique en circulation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.